

Transcription de la vidéo Raniero Chelli

Le titre de cette intervention est l'introduction aux programmes de l'Union européenne. Mais en fait, ce que nous allons examiner, ce sont les programmes européens qui financent les pays qui n'appartiennent pas à l'Union européenne. Comme vous le savez probablement, l'Union européenne est constituée aujourd'hui de 27 États membres, dont vous avez la liste ici. Le Royaume-Uni en faisait partie, mais il a décidé de le quitter cette année. Il est important de savoir quels pays appartiennent à l'Union européenne car la plupart des programmes sont réservés aux pays de l'Union européenne. Cependant, il y a d'autres pays qui ont le statut de pays candidats, et vous en avez la liste ici. Ces pays bénéficient d'un traitement spécial car ils suivent un processus d'adhésion à l'Union européenne et peuvent donc participer à certains programmes. Et puis pour chaque programme, il peut y avoir des exceptions. Par exemple, Horizon 2020 est le plus grand programme européen de recherche, de développement et d'innovation qui finance des projets dans le domaine de la recherche, du développement et de l'innovation. Il se terminera cette année, mais on prépare déjà la prochaine génération, qui s'appelle Horizon Europe. Vous trouverez ici le lien vers le site Web d'Horizon 2020. Mais le plus simple, c'est de chercher H2020 sur Google et vous trouverez le site. Ce qui est intéressant avec Horizon 2020, c'est qu'il y a des pays que j'appelle des pays associés. Par exemple, la Tunisie, qui est le seul pays africain à être associé au programme. Qu'est-ce que cela signifie ? Cela signifie que les organisations tunisiennes, quel que soit le type de sociétés de recherche, d'universités, peuvent participer au programme comme si elles étaient des pays de l'Union européenne. Mais en plus de cela, de nombreux pays éligibles n'appartiennent pas à l'Union européenne.

Dans de nombreux cas, les propositions d'Horizon 2020 permettent aux organisations non européennes de participer. Certains objectifs spécifiques appellent explicitement à la participation de pays non membres de l'Union européenne. Mais la règle générale est que, quel que soit l'endroit où vous vous trouvez en principe, s'il y a une bonne raison de participer au programme, vous êtes autorisé à le faire. Le programme est très, très articulé, très compliqué. Il comporte un certain nombre de programmes différents, mais dans l'ensemble, dans pratiquement, disons, la plus grande partie du programme. Des organisations de pays comme le vôtre peuvent participer au projet. Elles obtiennent un financement du projet, bien sûr, en partenariat avec les organisations de l'Union européenne. Il y a quelques exceptions comme la Chine, le Brésil, l'Inde, mais ce n'est pas le thème de ce cours. L'autre grand programme est Erasmus Plus. Erasmus Plus, comme vous le savez probablement, est un programme qui concerne essentiellement le monde de l'éducation, de la formation et en particulier de l'enseignement supérieur. Il concerne également la jeunesse et les sports. Il est structuré au sein de l'Agence centrale, qui se trouve à Bruxelles, et des agences nationales. Là encore, je vous conseille de visiter le site web d'Erasmus plus.

Mais le volet le plus important du sous-programme Erasmus Plus est celui qui s'appelle la coopération entre les établissements d'enseignement supérieur de tous les pays de l'UE. C'est le programme, par exemple, dans lequel le projet Edu-BioMed a été financé, et il est explicitement destiné à la coopération entre les universités des pays qui n'appartiennent pas à l'Union européenne et les pays qui appartiennent à l'Union européenne, en partenariat avec certains pays européens et certains pays non-européens. Vous avez un autre programme, un programme similaire, qui s'appelle le renforcement des capacités dans le domaine de la jeunesse, comme le nom l'indique, ne s'adresse pas aux universités mais aux associations qui s'occupent des jeunes. Et grâce à ce lien, vous pouvez obtenir une liste des pays éligibles pour le renforcement des capacités dans

l'enseignement supérieur. Le troisième grand volet, qui est explicitement destiné aux pays non membres de l'Union européenne, est la coopération centrale : Europe Aid. Il s'agit de la direction générale de la coopération extérieure, également appelée coopération au développement, et l'étendue de la coopération est renforcée dans trois domaines. Les pays en préadhésion IPA, ce sont les pays qui ont été présentés avant l'Albanie, le Kosovo, etc. les neuf pays, ENI, European Neighbours initiative. Ce sont les pays auxquels nous devrions appartenir, les pays qui sont voisins de l'Union européenne, par voie terrestre ou même maritime. Ainsi, tous les pays qui appartiennent à la zone sud de la Méditerranée font partie de l'ENI. La troisième est l'ICD, l'Initiative pour les pays en développement. Vous avez de nombreux appels à propositions. Je vous recommande de consulter ce lien vers certains appels à propositions de la coopération extérieure pour voir de quoi il s'agit. Pour résumer rapidement ce que nous avons vu jusqu'à présent, vous avez H2020, qui permet la participation des pays européens, vous avez Erasmus+, qui a un volet de renforcement des capacités pour l'enseignement supérieur, qui est explicitement destiné aux pays non membres de l'Union européenne. Et vous avez Europe Aid, qui est tout ce qui concerne l'extension de la coopération. Je vous remercie beaucoup.

